

Kelou Ploubêr

N°94
Novembre 2020

Imaginons le centre bourg





Le 28 juin dernier, vous avez choisi la liste que je conduisais pour gérer la commune pour les six années à venir. En mon nom propre et au nom de mes colistiers je tiens à vous remercier très chaleureusement de nous avoir accordé de nouveau votre confiance en donnant à notre équipe une large majorité. Cette victoire nous vous en sommes redevables et nous mettrons tout en œuvre pour répondre au mieux aux attentes de tous les Ploubezriens dans le souci de l'intérêt général. Le 3 juillet dernier, le nouveau Conseil Municipal s'est réuni pour élire le maire et les 7 adjoints qui ont été installés dans leurs fonctions. Cela fait maintenant quelques semaines que la nouvelle équipe s'est mise au travail pour mener à bien, en toute transparence, notre programme.

Depuis plusieurs mois, la crise sanitaire inédite que nous traversons a révélé la vulnérabilité de notre société face à un tel événement qui touche le monde entier. Le confinement nous a fait toucher du doigt combien étaient importants les services de proximité, les télécommunications pour rester connecté au monde, mais aussi la valeur unique des simples relations de voisinage. Confrontés à une telle épreuve qui bouleverse notre quotidien et nous prive de nombreuses activités, ce dont nous avons le plus besoin c'est la solidarité.

Cette solidarité, à Ploubezre, nous en avons eu de nombreux et beaux exemples durant le confinement. Je tiens à rendre hommage à tous les bénévoles qui se sont spontanément mobilisés, pour confectionner des masques, pour prendre des nouvelles des personnes âgées et vulnérables et les rassurer si besoin, pour livrer des courses (alimentaires, médicales), pour apporter un soutien scolaire etc. Soyez assurés de ma reconnaissance, grâce à votre générosité vous avez permis que la vie continue.

Le virus est toujours présent. Pour éviter une nouvelle contamination de masse il en va de la responsabilité de chacun de respecter les gestes barrières qui s'imposent. Armons-nous à nouveau de patience, soyons prudents et attentifs à nos proches, pour mieux traverser ensemble cette période de vents contraires !

D'an 28 a viz Ewen peus dibabet dilenn al listenn renet ganin ewit merañ aferioù ar gumun e-pad ar c'hwec'h vloaz a zeu. Em ano hag en ano tud al listenn, 'meus c'hoant da drugarekaat ac'hanoc'h kalonek ewit beañ lakaet adarre ho fiañs ennomp krenn-ha-krak hep marc'hata. Aet eo ar maout ganimp ha gle omp deoc'h eus an trec'h-se. Ober a refomp kement zo ret ewit respont a wellañ ma c'hallfomp deus pezh emañ tud Ploubêr a-bezh o c'hortoz hag ewit mad an holl.

D'an 3 a viz Gouere diweañ, oa bet bodet ar c'huzul-kêr newez ewit dilenn ar maer ha 7 eilmaer ha lakaat anezhe en o c'harg. Un toullad zhunioù zo bremañ, emañ ar skipailh newez o labourat ewit kas da vat hon frogamm en ur stumm sklaer ha splann.

Abaoe meur a viz, he deus diskuliet ar barrad yec'hedel digent a anveomp pegen dister eo hon c'hevredigezh dirak seurt darvoud a zo o skeiñ ar bed a-bezh. Klenket er gêr evel omp bet, meump komprenet pegen pouezus e oa servichoù a-dost, ar pellgehenterezh ewit chom stag d'ar bed holl met ivez talvoudegezh dibar ar daremprejoù eeun etre amezeien. Dirak seurt trubuilh o pennbouelliñ hon buhez pemdeiek hag o krenn hon aktiviteoù, ar c'henskoazell an hini eo a vank dimp kaout ar muiañ.

Meur a skouer a genskoazell meump gwelet e Ploubêr. C'hoant meus da rentañ enor d'an holl dud a youl vat hag a zo bet en em lakaet diouzhtu pe d'ober maskloù, pe da vont da welet tud war an oad ha gloazadus ha reiñ kalon dezhe ma veze ezhomm, pe da gas o c'homisionoù d'o zi (boued, louzoù), pe da reiñ chikour d'ar vugale gant o labour-skol, h.a.

Gallout a rit krediñ pegen anaoudek emañ en ho c'heñver. Gallet deus ar vuhez dalc'het da vont memestra a-drugarez d'ho youl vat.

Emañ bepred ar viruz en hon mesk. Ewit tremen hebiou d'ur barrad newez er vro a-bezh, e vo ret da bep hini beañ avizet ha respektiñ ar jestroù-harz a zo gleet. Bezomp gouzañvus, bezomp war evezh gant stad yec'hed tud hon familh ewit dont a-benn da dremen ar gwellañ posubl an deioù kalet emañ o vevañ er c'houlz-mañ.

Le maire
Brigitte Gourhant

ÉDITORIAL

DOSSIER

Le nouveau conseil municipal	1
Les commissions	2
Imaginons le centre-bourg	3
Travaux de voirie - Kerfons	4
Compte administratif 2019	5
Budget primitif 2020	6-7
Pluies intenses sur Ploubezre	8
Apiculteurs	8
Gestion du bocage - infos COVID	9

VIE DE LA COMMUNE

Rentrée associative	10
Coup de pouce vélo	10
Banque alimentaire	10
Rentrée scolaire	11
Ernestine Lamour	12
Comité Participatif	13
Plantes invasives	13

ASSOCIATIONS

Amicale laïque - Foot en salle	14
ACVP - Ploubez'anime - Basket club	

Petits cadeaux gros bobos	15
Actimut - US Ploubezre	16
UNC	17
SMA - La ruche artistique	17-18
ASELP	19

MOT DE LA MINORITÉ 20

Le nouveau Conseil Municipal

Commune de PLOUBEZRE - Kumun PLOUBER
Composition du Conseil Municipal issu des élections de juin 2020 :

Brigitte GOURHANT

Maire
Élue de Lannion-Trégor Communauté.

Jérôme LAFEUILLE Maire-Adjoint en charge de l'urbanisme, de l'habitat et du développement économique

Françoise ALLAIN Maire-Adjointe en charge des affaires sociales et de la solidarité

Malek ZEGGANE Maire-Adjoint en charge des travaux, de la voirie et des espaces verts

Marie-Pierre LE CARLUER Maire-Adjointe en charge des finances

Jean-Luc CHEVALIER Maire-Adjoint en charge de l'environnement, de l'agriculture et du tourisme

Catherine GOAZIOU Maire-Adjointe en charge de la vie scolaire, de l'enfance et de la jeunesse

Louis JEGOU Maire-Adjoint en charge de la vie associative, de la culture et du patrimoine

François VANGHENT

Conseiller municipal délégué en charge de la démocratie participative.

Rodolphe BISS

Conseiller municipal délégué en charge de la communication.

Gildas NICOLAS

Conseiller municipal, Élu de Lannion-Trégor Communauté.

Béatrice GATTA

Conseillère municipale Élue suppléante de Lannion-Trégor Communauté.

Rozenn LISSILLOUR- MENGUY

Conseillère municipale

Dominique LE DAIN

Conseillère municipale

Gilles ROPARS

Conseiller municipal.

Marie-Odile ROLLAND

Conseillère municipale

Jean-François GOAZIOU

Conseiller municipal.

Armèle ROBIN-DIOT

Conseillère municipale

Evelyne GIRAUDON

Conseillère municipale

Hervé LESTIC

Conseiller municipal.

Marie-Madeleine DESMEULLES

Conseillère municipale

Charles LAMOUR

Conseiller municipal.

Christian CODEN

Conseiller municipal.

Gabrielle PERRIN

Conseillère municipale.

Jérôme MASSE

Conseiller municipal.

Béatrice PARANTHOEN

Conseillère municipale.

Eddy PENVEN

Conseiller municipal.

Le deuxième tour des élections a eu lieu le 28 juin.

La liste « Un avenir durable pour Ploubezre » conduite par Brigitte GOURHANT a obtenu 59.45% des suffrages, la liste « Ensemble pour Ploubezre » conduite par Christian CODEN a obtenu 40.52% des suffrages. C'est lors du Conseil Municipal du 3 juillet 2020 que Brigitte GOURHANT a été réélue Maire.

Le Maire préside le Conseil Municipal qu'il réunit à chaque fois qu'il le juge nécessaire. La municipalité de la commune, aussi appelée "l'exécutif", a été également élue lors du premier Conseil Municipal. Elle est constituée du Maire, de sept adjoints, et de deux conseillers délégués.

Le Maire anime les réunions de la municipalité qui ont lieu tous les quinze jours. Chaque membre de l'exécutif est responsable d'une commission spécifique.

C'est dans les commissions que sont étudiés et finalisés les projets qui seront soumis par la suite au vote du Conseil Municipal.

Les Commissions

Mme le Maire Brigitte GOURHANT est présidente de toutes les commissions

Commission urbanisme, habitat et développement économique :

Vice-président : le 1^{er} adjoint, Jérôme LAFEUILLE

Gildas NICOLAS, Jean-Luc CHEVALIER, François VANGHENT, Marie-Madeleine DESMEULLES, Béatrice GATTA, Gilles ROPARS, Christian CODEN, Jérôme MASSE.

Commission affaires sociales, personnes âgées et solidarité :

Vice-présidente : le 2^{ème} adjoint, Françoise ALLAIN

Malek ZEGGANE, Rozen LISSILLOUR-MENGUY, Marie-Odile ROLLAND, Dominique LE DAIN, Louis JEGOU, Gabrielle PERRIN, Eddy PENVEN.

Commission travaux, voirie et espaces verts :

Vice-président : le 3^{ème} adjoint, Malek ZEGGANE

François VANGHENT, Marie-Pierre LE CARLUER, Gilles ROPARS, Hervé LESTIC, Jean-François GOAZIOU, Jérôme LAFEUILLE, Jérôme MASSE, Eddy PENVEN.

Commission finances :

Vice-présidente : le 4^{ème} adjoint, Marie-Pierre LE CARLUER

Malek ZEGGANE, Françoise ALLAIN, Jean-luc CHEVALIER, Jean-François GOAZIOU, Louis JEGOU, Catherine GOAZIOU, Jérôme LAFEUILLE, Rodolphe BISS, Charles LAMOUR, Christian CODEN, Jérôme MASSE.

Commission environnement, agriculture, développement durable et tourisme :

Vice-président : le 5^{ème} adjoint, Jean-Luc CHEVALIER

Charles LAMOUR, Gilles ROPARS, Jean-François GOAZIOU, Jérôme LAFEUILLE, Marie-Madeleine DESMEULLES, Marie-Odile ROLLAND, François VANGHENT, Armèle ROBIN-DIOT, Gabrielle PERRIN, Béatrice PARANTHOEN.

Commission vie scolaire, petite enfance et jeunesse :

Vice-présidente : le 6^{ème} adjoint, Catherine GOAZIOU

Malek ZEGGANE, Gildas NICOLAS, Armèle ROBIN-DIOT, Evelyne GIRAUDON, Béatrice GATTA, Rozenn LISSILLOUR-MENGUY, Eddy PENVEN, Béatrice PARANTHOEN.

Commission vie associative, sport, culture et patrimoine :

Vice-président : le 7^{ème} adjoint, Louis JÉGOU

Malek ZEGGANE, Gildas NICOLAS, Françoise ALLAIN, Marie-Pierre LE CARLUER, Rodolphe BISS, Hervé LESTIC, Charles LAMOUR, Jean-François GOAZIOU, Evelyne GIRAUDON, Christian CODEN, Béatrice PARANTHOEN.

Commission d'appel d'offres (commission obligatoire) :

Présidente : le Maire, Brigitte GOURHANT

Titulaires : Marie-Pierre LE CARLUER, Malek ZEGGANE, Jérôme LAFEUILLE, Jean-Luc CHEVALIER, Gabrielle PERRIN.

Suppléants : Marie-Madeleine DESMEULLES, Françoise ALLAIN, Béatrice GATTA, Jean-François GOAZIOU, Christian CODEN.

Commission du personnel communal :

Présidente : le Maire, Brigitte GOURHANT

Catherine GOAZIOU, Malek ZEGGANE, Marie-Pierre LE CARLUER, Jérôme LAFEUILLE, Hervé LESTIC, Françoise ALLAIN, Christian CODEN, Jérôme MASSE.

Commission communication :

Vice-président : le conseiller délégué, Rodolphe BISS

Armèle ROBIN-DIOT, Louis JEGOU, Catherine GOAZIOU, Jérôme LAFEUILLE, Béatrice GATTA, Eddy PENVEN, Béatrice PARANTHOEN.

Commission extra-municipale démocratie participative :

Vice-président : le conseiller délégué, François VANGHENT

Un Comité Participatif ouvert aux personnes extérieures sera institué (Voir p.12).

Comité de jumelage :

Gildas NICOLAS, Marie-Madeleine DESMEULLES, Rodolphe BISS

Membres du CCAS

Membres élus : Brigitte Gourhant présidente, Françoise Allain vice-présidente, Marie-Odile Rolland, Catherine Goaziou, Dominique Le Dain, Jean-Luc Chevalier, Gabrielle Perrin

Membres de la société civile nommés par le maire : Jean-Pierre Le Coq, Jeannette L'hostis, Marie-Claire Loarer, Renée Le Bour, Roselyne Zeggane, Françoise Le Mest

Imaginons le centre-bourg !

Raviver l'attrait du centre-bourg pour que les Ploubezriens se le réapproprient comme espace de vie, d'activités et de rencontres, et non seulement comme lieu de passage. Tel est l'enjeu du projet de revitalisation du centre-bourg dont la phase d'études vient d'être lancée.

Lors du confinement, en évoluant dans un périmètre réduit, nous avons fait l'expérience étrange d'un recentrage forcé sur notre voisinage immédiat et ressenti plus que jamais l'importance du cadre de vie et des services de proximité. La circulation était certes apaisée sur la RN12, mais au prix d'un « arrêt sur image » de l'activité dans un bourg devenu désert. Avec la revitalisation du bourg nous voulons au contraire conjuguer les atouts de la proximité et de la convivialité avec une pleine activité économique et sociale. Restaurer une attractivité qui s'est estompée au fil des ans, pour donner durablement l'envie de fréquenter le centre-bourg, les moyens d'y vivre et les raisons d'y investir.

Avec l'Etat et la Région Bretagne

A travers l'ensemble du territoire national, nombreux sont les centres-bourgs qui perdent petit à petit de leur attrait et de leur animation : un commerce ferme, puis un autre, une terrasse de café disparaît et de fil en aiguille le centre tend à ne plus être qu'un lieu de passage des voitures entre les zones résidentielles et le centre commercial ou la ville voisine. Ploubezre n'échappe pas à ce risque, aussi il a été décidé d'agir et d'inverser la vapeur avant qu'il ne soit trop tard. Dès 2019, la Municipalité a répondu à l'appel à candidatures « Dynamisme centre-villes et bourgs ruraux en Bretagne » et obtenu le soutien de l'Etat, de la Région Bretagne, de la Banque des Territoires et de l'Etablissement Public Foncier de Bretagne pour proposer une étude de revitalisation du centre-bourg. Ces partenaires ont accepté de financer le projet à 80%.

L'étude est conduite par un groupement comprenant le bureau d'études d'urbanisme « L'atelier Urbain » (Mme A. Derouard), un architecte (M. X. Mongkhoun), et un acteur de l'économie sociale et solidaire « SOLIHA » (Mmes T. Bouleau et L. Potiron). Elle a été lancée officiellement le 10 septembre par la réunion d'un Comité Technique auquel ont été invités les Conseillers Municipaux membres de la Commission Urbanisme, le Président de l'Association des Commerçants (M. L. Bernard-Griffiths), une personnalité représentative du mouvement associatif (M. J-Y Boulai, trésorier de la Ruche Artistique), et les représentants de Lannion-Trégor-Communauté et des partenaires financiers institutionnels.

Une approche transversale

L'étude se déroulera en 3 phases de septembre 2020 à mars 2021. Elle procédera de manière transversale en abordant à la fois les questions de l'habitat, du cadre de vie, des cheminements, des équipements et des commerces. En effet, ces différents aspects doivent être abor-

dés en parallèle car ils sont liés. Les commerces ne sont viables que si les habitants sont attirés dans le centre, et le centre n'est attractif que si l'on y trouve des commerces, des équipements publics et un cadre de vie agréable. L'un des défis est de tempérer la circulation automobile afin de rendre droit de cité aux piétons sur des cheminements sécurisés et attrayants tout en assurant l'accessibilité en voiture et le stationnement. Des liaisons douces seront aménagées pour accéder au centre et le relier aux différents pôles d'activité que sont les écoles, l'ancienne école Saint-Louis (qui hébergera à terme des locaux associatifs), le pôle médical et la future résidence seniors, ainsi que les commerces situés au bas de la ZAC dont la vocation est complémentaire de ceux du centre. Des aménagements urbains sont à repenser, et certains bâtiments devraient être mis en valeur.

Une démarche participative

Cette étude sera menée en étroite concertation avec les habitants. Une large place est donnée aux entretiens avec une variété d'interlocuteurs, en particulier dans la première phase consacrée au diagnostic. Ensuite viendront les phases d'élaboration de scénarios et de planification des actions. Dans un esprit de démocratie participative, il est prévu au cours de chaque phase un Atelier Participatif ouvert à tous. Le premier de ces ateliers a réuni une quarantaine de participants le 24 septembre.

Après avoir bravé la pluie au cours d'une balade urbaine pour visualiser le périmètre de l'étude, les participants réunis au CAREC ont pu dire les atouts que possède à leurs yeux le centre-bourg de Ploubezre, mais aussi et surtout exprimer leurs attentes prioritaires, les marges de progrès, les défauts à corriger.



Balade urbaine lors de l'atelier participatif du 24 septembre.

De nombreuses suggestions ont été recueillies. Une certaine convergence de vues s'en dégage, notamment sur l'importance de tempérer la circulation, de maîtriser le stationnement, de favoriser des liaisons douces, d'attirer certains commerces mais aussi d'offrir des tiers-lieux accueillants. Le prochain atelier aura lieu le jeudi 3 décembre. Tous les habitants intéressés seront à nouveau invités à s'informer et à contribuer à la discussion. (Renseignements et inscriptions sur le site de la Mairie <http://www.ploubezre.fr/> à partir du 20 novembre).

Travaux de voirie réalisés en 2020

Enrobé voirie rurale :

- Route de Traou Jacob
- Route de Beg Ar Roz
- Route de Kerfravel
- Route de Kerfons partie 2
- Route de Maison Blanche
- Route de Conventant Le Moal
- Route de Keraël
- Route de Kerraoul
- Route de Kerveyen

Aménagement voiries urbaines :

- Rue Yann Ar Gwen
- Rue de la Roseraie
- Rue des Ajoncs
- RD11



Aménagement d'une piste cyclable et d'un cheminement piéton de chaque côté de la route



Route de Kerfons



Rue de la Roseraie



Kerfravel

Restauration de la Chapelle de Kerfons

Ce matin-là, que de bruit aux alentours ! J'étais bien tranquille dans ma campagne bretonne depuis des siècles, entourée de hêtres. Lesquels au fil du temps ont été remplacés par des châtaigniers.

Que se passe-t-il ?

La décision est prise, ils vont s'occuper de moi. Il faut dire que je suis bien vieille et les siècles ont fait leur ouvrage. Ma toiture n'est plus très étanche. La maçonnerie bien qu'en granit breton a besoin d'une sérieuse révision.



Heureusement la Mairie, aidée par l'Etat, a pu initier les travaux que mes Amis appelaient de leurs vœux. Il paraît que je vais rajeunir.

Dans un premier temps, ils m'ont m'emballée. Un échafaudage très haut et très imposant est maintenant en place. Les artisans sous le contrôle des Monuments Historiques vont commencer les travaux. Ils ont déjà oté les ardoises et ont découvert ma charpente en chêne. Je me sens toute nue. Je vous tiendrai régulièrement au courant de mon « lifting ».

Notre dame de Kerfons.

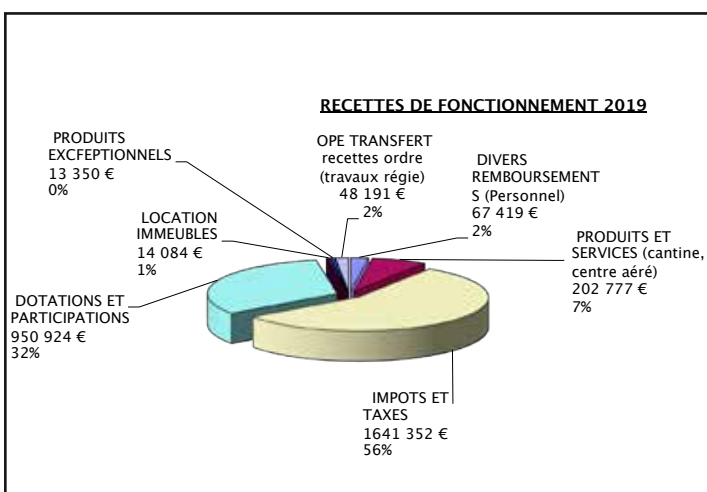
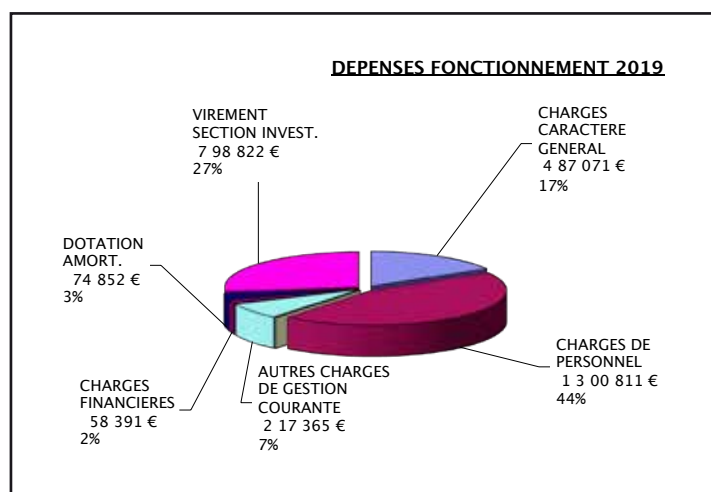
Compte Administratif 2019

1) section de fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement pour l'année 2019 s'élèvent à 2 139 286 €, les recettes à 2 938 108 €. **L'excédent de fonctionnement est de 798 298 €.** Cet excédent abondera la section d'investissement au budget 2020.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		
Charges caractère général	487 071 €	16,58%
Charges de personnel	1 300 811 €	44,27%
Atténuation de charges	796 €	0,03%
Autres charges de gestion courante	217 365 €	7,40%
Charges financières	58 391 €	1,99%
Charges exceptionnelles	-	0,00%
Dotations semi-budgetaire	-	0,00%
Dépenses imprévues et autres	-	0,00%
Dotations amort.	74 852 €	2,55%
Virement section invest.	798 822 €	27,19%
	2 938 108 €	100,00%

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Divers remboursements (personnel)	67 419 €	2,29%
Produits et services (cantine, centre aéré)	202 777 €	6,90%
Impôts et taxes	1 641 352 €	55,86%
Dotations et participations	950 924 €	32,37%
Location immeubles	14 084 €	0,48%
Produits financiers	11 €	0,00%
Produits exceptionnels	13 350 €	0,45%
Ope transfert recettes ordre (travaux régie)	48 191 €	1,64%
	2 938 108 €	100,00%



2) Section investissement

Les dépenses d'investissement s'élèvent à : 658 217 €, auxquelles s'ajoute le déficit reporté de 2018 pour un montant de 756 149 €.

Remboursement emprunts : 232 844 €

Dépenses immobilisations corporelles : 114 498 € dont :

- Aménagement et agencement (columbarium) : 8 360 €
- Autres installations techniques (pompe à chaleur mairie) : 11 325 €
- 3 Défibrillateurs : 4 997 €
- Divers matériel et outillage technique : 12 417 €
- Matériel de transport (mini-bus) : 15 943 €
- Informatique et bureautique : 8 720 €
- Mobilier : 28 882 €

Travaux en cours : 243 868 € dont :

- Travaux RD11 : 7 342 €
- Travaux Pôle ST Louis : 3 027 €
- Parking CAREC : 8 300 €
- Voirie rurale : 133 061 €
- Voirie urbaine : 7 786 €
- Chauffage bibliothèque, annexes CAREC, TGBT : 39 059 €

- Travaux cloches église : 7 120 €
- Chapelle de Kerfons : 15 443 €
- Restauration tableau ST Yves Kerfons : 7 346 €
- Divers bâtiments : 15 384 €

Travaux en régie : 48 191 €

Toutes ces dépenses ont été réalisées avec les recettes suivantes pour un montant de : 1 415 839 €

- Emprunt : 300 000 €
- FCTVA : 205 926 €
- Excédent de fonctionnement 2018 : 716 298 €
- Subvention d'investissement : 110 204 €
- Amortissement : 74 852 €
- Taxe aménagement : 8 559 €

En résulte, un excédent reporté d'investissement sur 2020 de 1 471 €.

Budget primitif 2020

1) Les dotations de l'état

Les dotations de l'état augmentent de 22 536 € soit 2,69%.

2) Impôts et taxes

Les taux d'imposition restent inchangés, soit

Taxe habitation :	20,69%
Taxe sur le foncier bâti :	23,15%
Taxe sur le foncier non bâti :	83,34%

Le total des recettes liées aux taxes s'élève à 1 461 147 €. L'attribution de compensation versée par LTC passe de 49 476 € en 2019 à 46 908 € pour 2020.

Le fond de péréquation de ressources intercommunales est de 70 000 €.

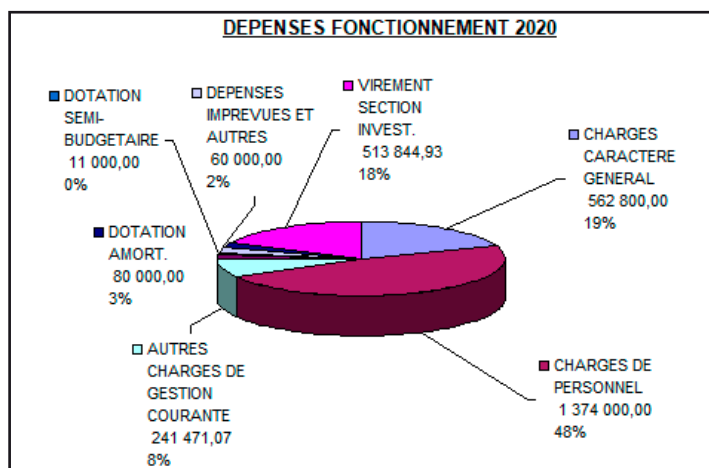
3) Budget 2019

1. Fonctionnement

Le budget primitif 2020 s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 2 910 116 €. Ce budget permet d'inscrire un virement à la section d'investissement de 513 844 €.

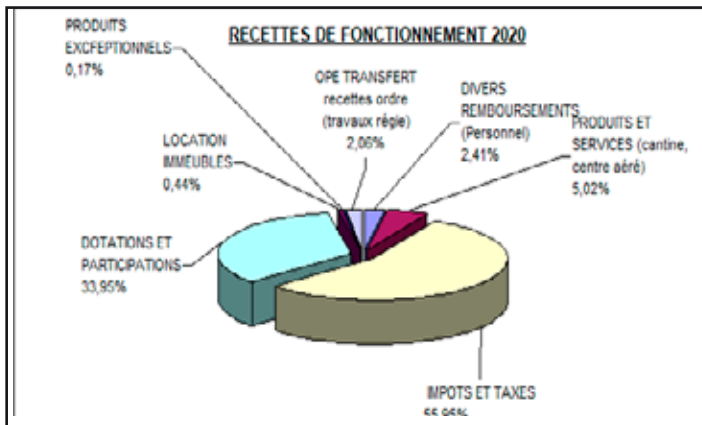
Nos prévisions de dépenses restent maîtrisées, en légère baisse par rapport à 2019 de 1,70%.

Dépenses de fonctionnement		
Charges caractère général	562 800 €	19,34%
Charges de personnel	1 374 000 €	47,21%
Atténuation de charges	1 000 €	0,03%
Autres charges de gestion courante	241 471,07 €	8,30%
Charges financières	61 000 €	2,10%
Charges exceptionnelles	5 000 €	0,17%
Dotations semi-budgetaire	11 000 €	0,38%
Dotations amortissements	80 000 €	2,75%
Dépenses imprévues et autres	60 000 €	2,05%
Virement section investissement	513 844,93 €	17,66%
	2 910 116 €	100,00%



Recettes de fonctionnement		
Divers remboursements (personnel)	70 000 €	2,41%
Produits et services (cantine, centre aéré)	146 000 €	5,02%
Impôts et taxes	1 628 255 €	55,95%
Dotations et participations	987 961 €	33,95%

Location immeubles	12 900 €	0,44%
Produits financiers	- €	-%
Produits exceptionnels	5 000 €	0,17%
OPE TRANSFERT recettes ordre (travaux régie)	60 000 €	2,06%
	2 910 116 €	100,00%



Ce que nous devons retenir :

- Les charges de personnel représentent 47% des dépenses de fonctionnement.
- Nous dégageons un virement de 513 844 € pour la section d'investissement, hausse par rapport à 2019. Les impôts et taxes représentent en recettes 55,95% de notre budget et les dotations 33,95%.
- Notre budget est financé en quasi-totalité par nos impôts et les dotations.

2. Investissement

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes pour un montant de 2 628 203 €.

Les dépenses : **mesures nouvelles 2020, s'élèvent à 1 451 466 €** auxquelles s'ajoutent les restes à réaliser 2019 : 1 176 737 €.

Les recettes **mesures nouvelles** s'élèvent à 1 927 966 €, auxquelles s'ajoutent les recettes à réaliser 2019 pour un montant de 698 766 € et l'excédent 2019 de 1 471 €.

Les dépenses mesures nouvelles 2020 se décomposent comme suit :

Subventions d'équipements (éclairage publics) : 42 000 €

Etudes réaménagement du bourg : 36 000 €

Immobilisations corporelles 178 500 €

- Installations matériel et outillage : 42 000 €
- Matériel de transport : 10 000 €
- Matériel et outillage incendie : 35 000 €
- Matériel bureau et informatique : 11 500 €
- Mobilier : 12 000 €
- Jeux centre aéré : 15 000 €
- Autres immobilisations corporelles : 43 000 €

Travaux en cours : 890 767 € TTC

- Chapelle de Kerfons : 50 000 €
- Abord du CAREC : 13 121 €
- Voirie rurale : 184 000 €
- Voirie urbaine : 147 000 €
- Rénovation enclos église : 3 645 €
- Travaux RD 11 sortie sud : 420 000 €
- Divers travaux bâtiments : 10 000 €
- Travaux accessibilité Mairie ADAP et toiture : 63 000 €

Travaux en régie : 60 000 €

Remboursement Emprunt : 224 200 €

Restes à réaliser 2019 (dont Kerfons 702 469 €) : 1 176 737 €

Les recettes de la section d'investissement sont constituées par :

- Virement de la section de fonctionnement 2020	513 844 €
- FCTVA	53 456 €
- Subventions	217 460 €
- Emprunts	226 384 €

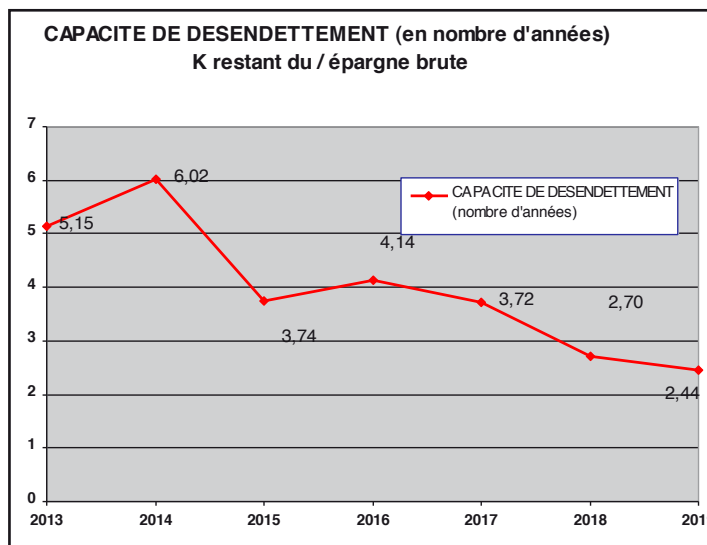
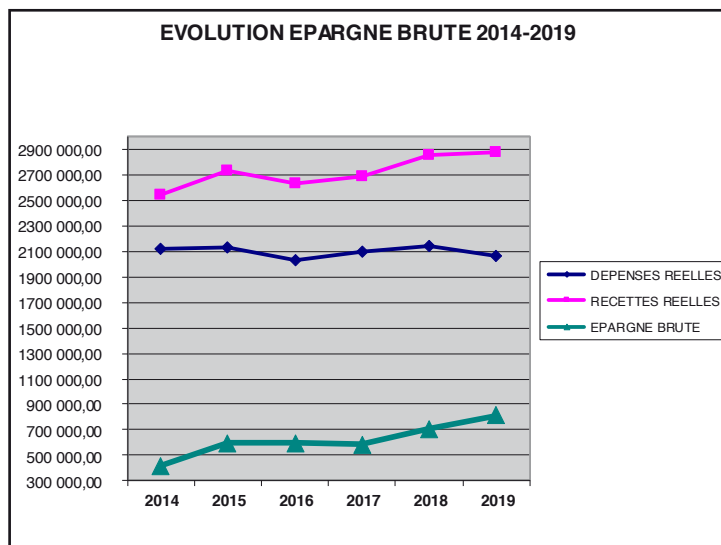
- Excédent fonctionnement 2019	798 821 €
- Recettes d'amortissements	80 000 €
- Restes à réaliser 2019	698 766 €
- Excédent 2019	1 471 €

Evolution des données financières 2014 à 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Epargne brute *	418 812	598 603	593 765	587 730	709 103	812 917
Remboursement k emprunt	281 026	280 293	274 557	271 782	229 539	232 844
Epargne nette	137 786	318 310	319 208	315 948	479 564	580 073
Capital restant du	2 521 839	2 240 227	2 460 520	2 186 142	1 914 615	1 985 186
Nbre d'habitants	3 491	3 565	3 578	3 600	3 681	3 697
Coût de la dette/habitants	722,38	628,39	687,68	607,26	520,13	536,97
Capacite de désendettement**	6,02	3,74	4,14	3,72	2,70	2,44

* Epargne brute = recettes réelles - dépenses réelles

** La capacité de désendettement est le nombre d'années dont une commune a besoin pour rembourser sa dette (Capital restant dû / épargne brute)



3. Les Budgets annexes

le Budget de l'eau n'est plus de la compétence des communes et devient à compter du 1^{er} janvier 2020 compétence LTC

- Budget primitif 2020 Opérations Funéraires

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 4 200 €

- Budget primitif 2020 de la Zone d'Aménagement Concertée

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 1 405 383 €

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 1 249 603 €

- Budget primitif 2020 du Pôle Médical

En section de fonctionnement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 70 000 €

En section d'investissement, dépenses et recettes s'équilibrent pour un montant de 114 650 €

Pluies intenses sur Ploubezre les 12 et 16 août

Plusieurs passages orageux ont occasionné à la mi-août des précipitations de courte durée mais très intenses sur notre département. Alors que pour le mois d'août la hauteur maximale de précipitation recueillie en une journée est de l'ordre de 30 mm pour les stations climatologiques environnantes¹ on a relevé 22 mm de pluie en seulement 18 minutes à Belle-Isle-en-Terre le 12 août vers 16h30. Au même moment, des trombes d'eau s'abattaient sur Ploubezre.

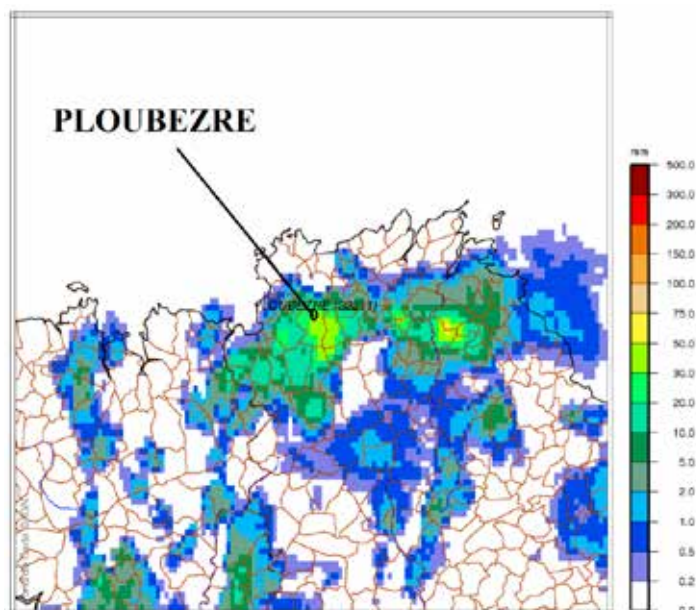
Quatre jours plus tard, à la même heure, quand Ploubezre était à nouveau arrosé, c'est à Plestin-les-Grèves que 16 mm étaient mesurés en quelques minutes². D'après les données radar on estime que le 16 août il a pu tomber sur Ploubezre entre 30 et 50 mm en moins d'une heure, entre 16 heures et 17 heures. Ce ne sont que des estimations, car en situation orageuse les conditions varient beaucoup dans l'espace et dans le temps. Ainsi pendant que Ploubezre et Plestin-les-Grèves étaient sous des pluies intenses, seules quelques gouttes étaient recueillies au pluviomètre de l'aéroport de Lannion.

Lors de ces deux événements, quoique moins abondantes que le 2 octobre, les pluies ont été exceptionnelles par leur intensité, car concentrées en seulement quelques minutes. L'eau s'accumulant plus vite qu'elle ne s'évacuait, plusieurs sous-sols et rez-de-chaussée ont été inondés dans le centre, ainsi que certains points bas de la commune. Des mesures d'urgence ont été prises par le personnel communal et des élus pour venir en aide aux habitants concernés dans le centre-bourg et pour faciliter l'évacuation de l'eau en certains points inondés en zone rurale.

Même si ces deux épisodes sont exceptionnels, il faut se préparer à faire face à d'autres épisodes de ce type à l'avenir. Le réseau de collecte qui longe la rue Jean-Marie Le Foll reçoit toutes les eaux de pluie de la rue du stade et du CAREC mais dispose de peu d'exutoires. Il est envisagé d'étudier la réalisation d'un exutoire supplémentaire. D'une manière générale, il est important de limiter l'artificialisation des sols et de créer des bassins de rétention suffisants. Ainsi, le nouveau bassin paysager situé devant l'école a contribué à amortir la crue.

¹ Pommerit-Jaudy : 29 mm ; Lannion : 30mm ; Louargat : 36,6 mm ; St-Brieuc : 39,6 mm (données Météo-France).

² Données infoclimat.



Les précipitations estimées à partir des données radar sont de l'ordre de 30 à 50 mm en une heure sur Ploubezre le 16 août entre 16h00 et 17h00. (Données de Météo-France communiquées par M. Sylvain Le Moal).

Apiculteurs : pensez à déclarer vos ruches

DÉCLAREZ VOS RUCHES

ENTRE LE 1^{ER} SEPTEMBRE ET LE 31 DÉCEMBRE

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?

- CONNÂTRE L'ÉVOLUTION DU CHEPTEL APICOLE
- AMÉLIORER LA SANTÉ DES ABEILLES
- MOBILISER DES AIDES EUROPÉENNES POUR LA FILIÈRE APICOLE

UNE PROCÉDURE SIMPLIFIÉE DE DÉCLARATION EN LIGNE

mesdemarches.agriculture.gouv.fr

En France, près de 55 000 apiculteurs entretiennent 1 360 000 colonies. La filière apicole revêt une importance économique directe à partir des produits de la ruche, mais surtout indirecte liée au service de pollinisation, indispensable pour certaines filières végétales.

Le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation met en œuvre différentes actions relatives à la surveillance sanitaire globale du cheptel apiaire français ou ciblant spécifiquement certains dangers sanitaires, comme le petit coléoptère des ruches « *Aethina tumida* » ou le frelon asiatique « *Vespa velutina* ».

Que vous ayez un ou plusieurs ruches, que vous soyez amateur ou professionnel, il est nécessaire chaque année de déclarer vos ruches en ligne sur le site www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr entre le 1^{er} Septembre et le 31 Décembre

Cette procédure simplifiée remplace Télérucher et permet l'obtention d'un récépissé de façon immédiate.

Gestion du bocage « spécial fibre optique »

Depuis fin 2018, la commune est engagée dans un plan de gestion durable du bocage en partenariat avec LTC. L'objectif est l'entretien efficace et durable des haies bocagères, en favorisant la biodiversité et en contribuant au développement d'une filière locale pour la production de bois de bocage pour le chauffage collectif (avec la SCIC Bocagénèse).

Pour rappel, l'entretien des haies en bord de route est de la responsabilité des propriétaires, il s'opère par une intervention d'égagement pour dégager les lignes électriques et téléphoniques. Cet égagement peut nécessiter des interventions depuis les routes et en hauteur. Notre commune a fait le choix d'accompagner les propriétaires dans cette démarche.

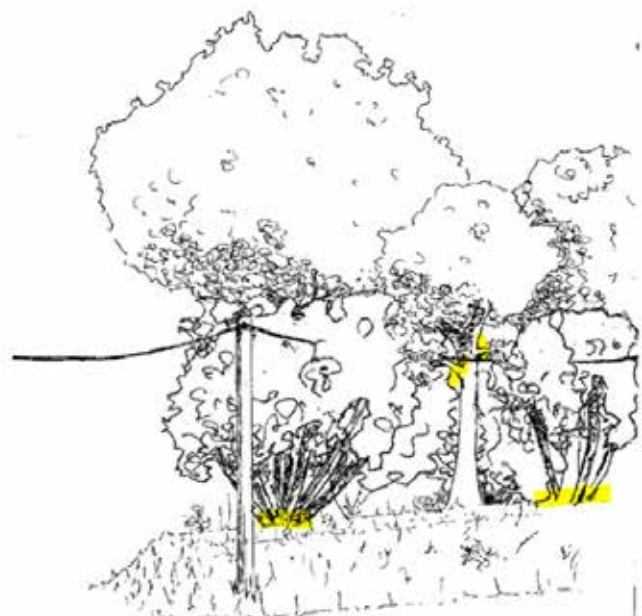
Cette année, la campagne de travaux d'entretien est particulière car elle est entièrement dédiée à la préparation du déploiement de la fibre optique planifié à partir de 2021 (pilotage Megalis Bretagne). Il est donc impératif de dégager l'intégralité des lignes téléphoniques (la fibre optique utilisant les mêmes poteaux que le réseau téléphonique).

Organisation :

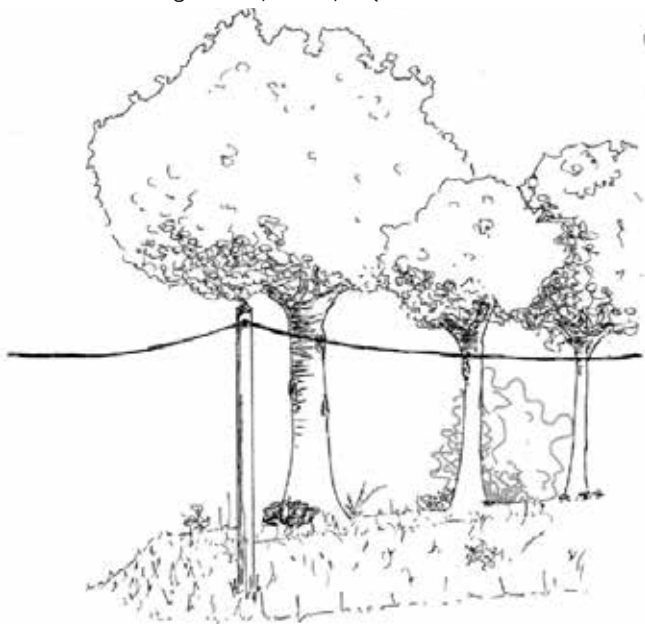
- Réunion publique d'information avec LTC : 22 Octobre
- Envoi des conventions pour signature aux propriétaires concernés - courant Octobre
- Nettoyage des pieds de poteaux (Octobre - Novembre)
- Élagage zone Ouest (Novembre - Décembre)
- Élagage zone Est (Février - Mars)

Nous comptons sur la participation des propriétaires, comme les années précédentes, afin que l'opération se déroule dans les meilleures conditions.

N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez besoin de précisions ou si vous pensez être concerné et que vous n'avez pas reçu de courrier avant la réunion publique.



Exemple d'égagement à réaliser pour dégager la ligne téléphonique (arbres et taillis)



LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19



Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**



Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle « jaune »** (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

Rentrée associative

Après le traditionnel forum des associations et alors que de nombreux dirigeants espéraient relancer leurs activités avec de nouveaux adhérents et une certaine cohésion, le contexte sanitaire fait à nouveau peser sur les associations un risque d'arrêt brutal et de perte d'un certain nombre d'adhérents comme nous l'avons connu lors du confinement en mars dernier. Afin d'aider les associations, pour conforter leur dynamisme et limiter le coût de la protection, la commune a pris l'initiative de mettre en place une charte sanitaire pour accompagner les associations au redémarrage de leurs activités, activités nécessaires à la dynamique de la vie locale et au lien social entre les habitants.

Aux termes de cette charte, la commune s'est engagée à mettre à disposition gel hydro alcoolique, savons, papiers à usage unique et produit désinfectant, et à assurer une fois par jour un ménage complet des locaux ainsi que le nettoyage et la désinfection des sanitaires. La commune incite à la limitation du nombre de personnes dans les cours, elle procède à l'affichage des gestes barrières et fournit aux présidents la réglementation en vigueur. L'association s'engage en contrepartie à respecter certaines conditions : désigner un(e) référent(e) « Covid » qui sera l'interlocuteur (trice) de la Mairie, faire émerger l'ensemble des personnes pénétrant dans les locaux, respecter les recommandations de l'État pour limiter la propagation du virus (gestes barrières, distanciation, lavage des mains, port du masque, sens de circulation), s'assurer que les déchets souillés (masques, gants, papiers à usage unique) soient placés dans des sacs poubelles. Les participants aux activités doivent également arriver en tenue adaptée, avec leurs propres accessoires, aérer les locaux et désinfecter les points contacts. Les mesures sanitaires sont également un frein à la reprise des manifestations humanitaires : « Courir pour Curie » ou le théâtre (le Trégor contre la mucoviscidose) seront annulés cette saison.

Le respect de ces mesures et la responsabilité de tous sont d'importance capitale, ils sont l'espoir de sauver la saison associative et de préserver la santé de tous.

Louis JEGOU

l'adjoint à la vie associative, la culture et le patrimoine



Coup de pouce vélo

alveolè

Le gouvernement a mis en place des mesures d'accompagnement spécifiques pour encourager la pratique du vélo via le programme « coup de pouce vélo » jusqu'au 31 Décembre 2020.

Ce programme comporte 3 mesures :

- **coup de pouce réparation** : 50€ de prise en charge sur une réparation de vélo chez un réparateur référencé (à Lannion: Decathlon, Veloland et Giant, à Trébeurden: Trégoride) avec une pré-inscription possible en ligne ou sinon sur place chez le réparateur (pensez à prendre rendez-vous à l'avance, les demandes étant très nombreuses)
- **coup de pouce remise en selle** : une séance gratuite d'accompagnement pour se remettre au vélo en sécurité, en particulier au milieu des voitures (avec Trégor Bicyclette à contacter sur www.tregorbicyclette.fr)
- **coup de pouce stationnement temporaire** : subvention d'équipements de stationnement à destination des collectivités, des établissements d'enseignement, des bailleurs sociaux

Plus d'infos sur <https://coupdepoucevelo.fr/>

Banque alimentaire

La collecte de la banque alimentaire de début juillet a permis de récolter 539 kilos de denrées alimentaires diverses.

Merci aux bénévoles collecteurs et aux généreux donateurs.

N'oubliez pas de noter la prochaine collecte qui se déroulera à l'Intermarché les vendredi 27 et samedi 28 novembre prochains.

La rentrée masquée du périscolaire est bien partie !

Et voilà, c'est reparti pour la garderie et le centre aéré du mercredi avec l'application du protocole sanitaire (gestes barrière, distanciation...) évidemment !

En effet, les effectifs ont explosé les prévisions que ce soit en garderie ou au centre du mercredi !

A la garderie du matin, 2 agents accueillent la vingtaine d'enfants à partir de 7h30 dans les classes mobiles de l'école primaire.

Le soir, il a fallu renforcer les effectifs en personnel pour accueillir une petite soixantaine d'enfants en garderie au pôle St Louis jusqu'à 18h30.

Enfin, le mercredi, la situation est identique et l'équipe périscolaire accueille près de 50 enfants.

Dans le cadre du plan mercredi, un intervenant initiera les enfants au djembé et, à l'anglais grâce aux compétences de Clara Cronin.

L'équipe d'animation a prévu, pour les vacances de la Toussaint, des activités insolites !

Attention, nous attirons l'attention des familles sur le fait qu'une inscription en mairie est obligatoire en amont pour pouvoir bénéficier des services de la garderie et

du centre aéré. En effet, le personnel est tenu de respecter un taux d'encadrement. Or, en ce début d'année scolaire, il a fallu adapter au dernier moment, le planning du personnel face au surplus d'enfants non-inscrits...

Nous rappelons donc aux parents qu'il n'est pas possible de déposer son enfant en garderie ou en centre aéré sans l'inscription préalable de celui-ci auprès des services de la mairie dans les meilleurs délais. La sécurité des enfants en dépend.

Pour toute information utile (enfant malade...) ou pour une inscription, voici le numéro d'appel du service enfance jeunesse : 06-76-88-40-90.

L'équipe d'animation est encadrée par Yveline Nicolas, qui peut compter sur l'aide et les compétences de : Gaëlle Ledieu, Anne Fouillard, Nelly Jacob, Ghislaine Hélarly, Justine Dhont, et Mélanie Kerlévéo.

N'oublions pas de remercier cette équipe qui a poursuivi son activité durant le confinement en accueillant les enfants du personnel soignant et prioritaire.

Bonne année scolaire à toutes et à tous !

Une rentrée scolaire inédite

Plus de 260 élèves toutes classes confondues, ont retrouvé le chemin des écoles, ce mardi 1er septembre, après la longue période de confinement et des vacances scolaires. Certains étaient impatients de retourner en classe, d'autres un peu moins. Les enseignants, aidés du personnel communal, se sont voulu rassurants auprès des familles et de leurs enfants en appliquant dès la rentrée les gestes barrière, à savoir un sens de circulation dans l'école maternelle pour les parents, le lavage des mains régulier des enfants, et le port du masque pour tous les adultes encadrant les jeunes. Toutes ces mesures font partie de la panoplie du protocole sanitaire. Cependant, tout le monde comprendra qu'enseigner avec un masque relève de l'exploit et ne facilitera pas les apprentissages notamment chez les plus petits...

L'ouverture d'une filière bilingue en maternelle

Le principal changement de cette rentrée vient de l'école maternelle **avec la création d'une classe bilingue français-breton.**

La nouvelle enseignante se nomme Evelyne Hoffmann-Dall'Aglio et développera un double système de pensée aux 13 élèves inscrits, de la petite section à la grande section. Elle sera suppléée par Ghislaine Hélarly, une Agente territoriale des écoles maternelles (ATSEM), déjà en poste depuis plusieurs années, et bilingue.

Du changement encore en maternelle, avec l'arrivée de 3 nouvelles enseignantes :

- Sandrine Hall en Moyenne et Grande Section
- Et de Corinne Dupuy qui accompagnera les enfants de petite section.
- Enfin Guillaume Tilly, le directeur, sera déchargé de sa classe le mardi, pour ses tâches de direction, par Mme Sandra Bascougnano.

Voici les effectifs par classe en maternelle : 101 enfants

- **Classe 1** : Moyenne et grande sections, 22 élèves (10 MS / 12 GS) enseignante Mme Sandrine Hall ; ATSEM : Anne Fouillard
- **Classe 2** : Petite et moyenne sections, 22 élèves (8 PS / 14MS), enseignante Mme Nicole Balcou ; ATSEM : Justine Dhont
- **Classe 3** : Toute petite et petite sections, 22 élèves (9 TPS / 13PS), enseignantes : Mme Corinne Dupuy et Sylvie Minot (le jeudi) ; ATSEM : Nelly Jacob
- **Classe 4** : Moyenne et grande sections, 22 élèves (6 MS / 16 GS), enseignants : Tilly Guillaume et Sandra Bascougnano (le mardi) ; ATSEM : Mélanie Kerlévéo
- **Classe 5** : Toute petite, petite, moyenne et grande sections (classe bilingue), 13 élèves (2 TPS / 6 PS / 3 MS / 2 GS), enseignante : Mme Hoffmann Dall'Aglio. ATSEM : Ghislaine Hélarly

En école primaire, pas de changement dans l'équipe pédagogique, les effectifs restent stables et s'élèvent à 160 élèves répartis sur 7 classes.

	Nom de l'enseignante/ des enseignantes
CP	Mme LE MORVAN
CP-CE1	Mme LE LEVIER/ Mme BASCOUGNANO(le jeudi)
CE1	Mme GUIBAN
CE2	Mme MONIMART/ Mme BASCOUGNANO(le lundi)
CE2-CM1	Mme LE GUEN
CM1-CM2	Mme LE BRAS
CM2	Mme BOUTROY

Être actrice de sa vie !



Voilà ce qui a animé Ernestine Lamour pendant plus de 40 ans au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et en tant que bénévole dans diverses associations dans la commune : Ernestine et Alexis (son défunt époux) ont toujours eu à cœur le don du service aux autres, au travers de leur investissement dans la vie associative locale.

Ernestine, à 88 ans aujourd'hui, a décidé de se retirer du conseil d'administration du CCAS de la commune.

Elle se rappelle de ses débuts au bureau d'aide sociale (ancien nom du CCAS) sous la mandature de Monsieur Claude Queffeuilou qui fut maire de Ploubezre de 1965 à 1989 et de François Guillou, secrétaire de mairie.

« Il y avait très peu de femmes à ce conseil, nous étions 3, Monique Le Merle, Madame Maguer et moi-même ».

Le bureau d'aide sociale a décidé en 1977, de créer une association d'entraide aux anciens de Ploubezre avec pour objectifs de :

« Créer un courant de sympathie dans la commune envers nos anciens et aider matériellement et moralement les personnes âgées économiquement faibles, ainsi que toutes les personnes du 3ème âge et de les aider à résoudre leurs difficultés ».

Une des actions toujours menées actuellement par le CCAS, est la distribution des colis de Noël aux personnes de plus 80 ans sur la commune par un groupe de bénévoles, dont Ernestine fait partie.

A 65 ans en 1997, Ernestine rentre au club des anciens pour occuper ses journées et surtout pour mettre en place des activités, telles que les concours de belote, les sorties, et surtout gérer le goûter !

A ce jour, cette association n'a plus de bureau faute de renouvellement des administrateurs. Mais Ernestine et ses amies n'ont pas dit leur dernier mot et ont trouvé des solutions, grâce à l'ASELP, qui va gérer ses comptes et lui permettre de rester en vie. Puis la crise sanitaire a stoppé les rencontres entre nos aînés, quelle désolation ! Mais ce ne sera qu'une trêve de courte durée car Simon, jeune lycéen en Bac Pro SAPAT (services aux personnes et aux territoires), accepté en stage à la mairie, va les accompagner les mercredis après-midi dans leurs activités et la mise en place du goûter.

Ernestine dit de lui : « **il est formidable, ce jeune !** » Voilà le relais est passé !

Ernestine, c'est aussi le Théâtre avec Yvon Le Jeune, Jean-François Le Roy, Yves-François Pichon, Jean Péron et bien sûr Maria Prat. « On donnait des représentations en breton des pièces de théâtre écrites par Maria Prat, dans les foyers logements autour de Lannion ».

Mais Ernestine ne donnait pas de son temps uniquement pour les anciens, la jeune génération lui tenait à cœur également ! En 1980, elle crée l'association « **jeunes, couture et bricolage** ». Avec l'aide de Marie-Pierre Porchou et Brigitte Michel, sa nièce, elles donnent des cours de couture à une dizaine d'enfants de la commune. Puis quelqu'un lui dit : « *tu fais pour les enfants, pourquoi ne ferais-tu pas pour les adultes ?* » et voilà la création d'une autre association encore : les ateliers couture pour adultes le mardi après-midi.

Ernestine a le souci de transmettre ses connaissances, ses passions et ses valeurs. A l'écoute de la population, soucieuse d'aider, à l'affût des actions humanitaires, Ernestine rencontre Hélène Guernion de Tonquédec et se forme, avec elle, pour fabriquer des sacs à base de pochons de café, puis elle motive ses élèves de couture, ses amies (Marie-Claude, Marie-Claire, Marie-Pierre, Madeleine...) et voilà l'aventure des sacs à café lancée !

Les recettes des ventes iront pour aider des associations de la commune, comme l'association Charlotte ou la trisomie 21, le don du sang...plus de 10000 € de récoltés et ce n'est pas fini !

Ernestine est à l'initiative depuis près de dix années du repas de crêpes du Téléthon servi au Carec et rassemblant 150 personnes ! Elle sait motiver son réseau, l'équipe de cyclos, soit de crêpières, soit de fournisseurs en lait, en œufs et autres ingrédients, pour récolter le maximum d'argent et surtout pour créer du lien social entre les habitants.

Et devinez, qu'a-t-elle fait durant le confinement ? Pensez-vous que la Covid l'ait freinée ?

Et non, la machine à coudre a chauffé et Ernestine a fabriqué 160 masques qu'elle a offerts à la mairie et à ses proches...

Morale de cette histoire : « **La Vie est faite pour rendre service car tout seul on n'est rien** », aime à penser Ernestine !

Sans les bénévoles, une association, ne peut exister, mais sans un bon coach, non plus ! N'est-ce pas Ernestine ?

Merci à Elle et bonne continuation à Toi.



Comité Participatif de Ploubezre

Premières réunions du Comité Participatif de Ploubezre, venez nombreux !

La nouvelle équipe municipale s'est engagée dès la campagne pour plus de participation des habitants de Ploubezre à la vie de la commune, afin de la rendre toujours plus accueillante en accord avec les principes de la transition écologique et sociale.

C'est pourquoi nous vous proposons de venir avec vos idées lors des deux premières sessions du Comité Participatif de la commune.

Qui peut y participer ?

Tous les habitants, quel que soit leur âge, élus ou non, investis dans une association ou non. Aucun engagement sur la durée, chacun est libre de participer à sa guise.

Dans quel but ?

Engager les citoyens motivés à faire émerger des projets

d'intérêt général, les évaluer puis les réaliser, avec ou sans l'appui des services municipaux. Mais aussi mieux comprendre le fonctionnement de la commune.

A quelle fréquence ?

Pour l'instant, deux réunions de lancement sont prévues les Samedis 28/11 et 5/12, à 10h au Carec. Puis les réunions se feront à une fréquence d'environ une tous les 3 mois pour suivre les projets et en faire émerger de nouveaux.

Comment se passera la réunion ?

Loin d'être des réunions de présentation, ces réunions seront participatives et animées par Flora Nativel, expérimentée en projets collectifs. Durant la première réunion, nous discuterons du fonctionnement du Comité, et, dès la seconde, nous nous lancerons ensemble dans les projets !

Rendez vous Samedi 28 novembre à 10h à la salle du Carec !

Comment reconnaître les plantes invasives ?

Certaines plantes plus ou moins connues, introduites il y a longtemps pour des raisons alimentaires ou ornementales se sont développées massivement au point de porter atteinte aux écosystèmes en place: ce sont les plantes exotiques invasives.

Elles se caractérisent par :

- Un développement rapide : elles sont très compétitives par rapport aux plantes indigènes
 - On leur connaît peu de parasites ou de prédateurs dans les régions infestées, ce qui rend leur prolifération encore plus rapide
 - Une préférence pour les milieux perturbés (au bord des routes, dans les zones incendiées, polluées, déboisées, ...)*
- Un seul fragment de tige ou de rhizome lui permet de s'installer sur un site. Elle peut coloniser de grandes surfaces grâce à des rhizomes très développés (de 7 à 10 m de long).

En 2007, le Conservatoire Botanique National de Brest a dressé une liste des plantes invasives présentes en Bretagne. Les différentes espèces ont ensuite été réparties suivant 3 catégories : invasive avérée, invasive potentielle, à surveiller.

Les bon réflexes

- ne pas planter des plantes invasives dans votre jardin, préférez des espèces locales
- ne pas utiliser de pesticides pour les supprimer
- si elles colonisent votre terrain, vous pouvez limiter leur développement en les taillant en début de floraison
- ne pas jeter les déchets de coupe dans votre bac à compost ni en milieu naturel, apportez les à la déchèterie de Buhulien **sur le lieu de dépôt dédié**
- nettoyer les outils après utilisation pour limiter une propagation involontaire

Il est possible de signaler la présence d'espèces invasives via le site internet de LTC (voir le guide d'utilisation de la fiche d'inventaire ci-dessous)

Pour approfondir le sujet :

- <https://www.lannion-tregor.com/fr/environnement/les-especes-invasives/les-plantes-exotiques-envahissantes.html>

- <https://bretagne-environnement.fr/bilan-chiffre-especes-exotiques-envahissantes-bretagne-datavisualisation>

- https://www.lannion-tregor.com/uploads/docs/2014_07_Guide_d_utilisation_de_la_fiche_d_inventaire_01.pdf



* C'est le cas par exemple de la renouée du Japon, très présente sur notre commune. (Licence : Creative Commons)

Phil TAXI
VOYAGER FACILE

www.phil-taxi.fr
contact@phil-taxi.fr

06 68 510 240

TOUTES DESTINATIONS
CONVENTIONNÉ SÉCURITÉ SOCIALE
TRANSPORT PUBLIC DE PERSONNES

TPMR
TOURISME
SORTIES

PLESTIN-LES-GRÈVES . PLOUBEZRE
PLOUNÉRIN . TONQUÉDEC

Associations / Kevredigezhioù

Amicale laïque



L'amicale laïque soutient les écoles maternelle et élémentaire publiques de Ploubezre, en réalisant diverses opérations pour financer des activités culturelles, d'éveils, des sorties scolaires, l'achat de livres, de magazines et de fournitures pour les activités dans les classes. Pour cette année 2020-2021, cela représente un budget de plus de 12 000 euros mis à disposition des écoles (les budgets non utilisés de l'année 2019-2020 ayant été réinjectés dans ceux de cette année) Mais sans les bénévoles et sans la participation des parents, l'association ne pourrait rien faire. Nous tenons à les remercier !

Lors de l'assemblée générale du 2 octobre, le bureau a été renouvelé en partie composé de Aline Le Verge, Estelle Hervo, Marie Le Guen, Elise Mazurek, Céline Dénès, Vincent Mével, Anne-Lise Rougeolle, Stéphanie Dabernat et Céline Joliff.

L'association a mis en place une collecte de vieux journaux. Deux bacs spécifiques sont mis à disposition de la population à proximité de la cantine scolaire de Ploubezre. Merci de respecter les consignes de tri : journaux secs, pas de prospectus, pas de magazines, pas d'annuaires, pas de ficelles autour des journaux.

Toute l'année, l'association organise des ventes de sapins et de chocolats à Noël, un spectacle de Noël offert aux enfants avec la venue du père Noël, des ventes de pizzas et de gâteaux, d'objets avec les dessins des enfants etc. En fin d'année a eu lieu la grande kermesse. L'année scolaire se termine avec un grand goûter offert aux enfants, ainsi



qu'avec la remise aux élèves de Grande Section d'une trousse garnie et aux élèves de CM2 d'une calculatrice pour marquer respectivement leur passage en CP et en 6ème. C'est notre façon de leur souhaiter bonne chance pour la suite de leurs études.

CONTACT

L'amicale est un formidable moyen de se connaître et de partager des choses entre parents d'élèves, autour de moment de convivialité, d'échange et de partage. Rejoignez-nous.

Mail : amicalelaïque.ploubezre@gmail.com

Facebook : <https://www.facebook.com/groups/Amicale-laïqueploubezre/>

Foot en salle

L'association foot en salle de Ploubezre se réunit chaque mercredi soir à la salle André Paugam de 20h30 à 22h.

L'esprit de notre association veut être une activité de loisir où des passionnés du ballon rond, désireux de passer un bon moment entre amis, se défoulent lors de matchs de 10 minutes entre équipes de 6 à 7 joueurs en alternance pendant la durée de la séance, sur le terrain de hand de la salle omnisports.

L'ambiance est chaleureuse, détendue et en dehors de tout esprit de compétition. Nous comptons actuellement une vingtaine de membre.

Le coût de l'adhésion annuelle est de 30 euros.

La séance hebdomadaire se déroule chaque mercredi soir de 20h30 à 22h toute l'année de septembre à fin juin/début juillet sans interruption.

Nous sommes bien sûr toujours prêts à intégrer de nouveaux membres désirant se défouler dans la convivialité.

Alors, n'hésitez surtout pas à venir faire un essai !

Contact :

Bernard Delisle - Président de l'association : 06 30 56 60 42

Marc Le Naour - Trésorier de l'association : 02 96 14 09 75

Frédéric Gressus
Membre de l'association Foot Salle Ploubezre

ACVP

Le 19 septembre dernier, les cyclos de Ploubezre participaient à la journée solidarité pour lutter contre la mucoviscidose.

Dès 9 h00 et une météo capricieuse, les hommes enfourchaient leurs vélos pour rejoindre Callac et retrouver les femmes qui participaient à la randonnée pédestre.

Après un pot de l'amitié et un bon repas, il était temps de remonter sur les bicyclettes et de rentrer sur Ploubezre.

Grand merci aux organisateurs.



Ploubez'Anim

Ploubez'anim a organisé le vide-grenier annuel.

Cette année nous avons accueilli 200 exposants.

Pour les recevoir, les bénévoles de l'association ont monté deux tentes de réception.

Une de 12 mètres sur 6 et une de 3 mètres sur 3.

Cette année l'association a investi 3000 € de matériel.



Ploumilliau-Ploubezre Basket Club

Le Ploumilliau-Ploubezre Basket Club est heureux d'avoir repris sa passion de la balle orange depuis la rentrée.

Nous accueillons petits et grands, à partir de 5 ans, en basket loisirs et de compétition.

Nous proposons l'activité basket dans un cadre éducatif et respectueux de l'autre, dans une ambiance simple et conviviale. Notre éducateur sportif se fera une joie d'accueillir et d'encadrer votre enfant dans l'apprentissage de ce sport d'équipe qui requiert dextérité, habileté, attention et esprit d'équipe.



Petits cadeaux pour Gros Bobos

Deux tirelires sont disponibles sur la commune.

L'une au kebab La turquoise et l'autre à la pharmacie pour récolter des fonds pour l'association.

Gym pour le bien-être du dos

Actimut, service de la Mutualité Française Côtes d'Armor, organise des cours de gym douce pour le bien-être du dos. Les séances sont axées sur un travail d'étirement et de renforcement musculaire global du corps, et sur des exercices spécifiques de la sangle abdominale et du dos pour retrouver un équilibre musculaire et réduire les douleurs du rachis.

De ce fait, l'éducateur sportif prend en compte les besoins et les capacités physiques de chacun, en accord avec les recommandations médicales.

Les cours ont lieu les lundis de 19h45 à 20h45.

Renseignements et inscriptions : Mélissa Cléménard, éducatrice sportive spécialisée en activités physiques adaptées, tél 06 07 08 58 51, mail actimutlannion@mutualite22.fr



Gym équilibre à Louannec

Le service Actimut en collaboration avec Pour Bien Vieillir Bretagne, met en place un atelier équilibre. En petits groupes, vous apprendrez à travailler votre équilibre, à vous relever après une chute, à améliorer votre coordination. L'animateur vous proposera aussi des exercices simples à faire chez vous pour conserver vos acquis.

Conférence publique de présentation : vendredi 9 octobre à 16h à la salle Marie Curie.

L'atelier est gratuit pour les participants.



- Renseignements et inscriptions :
Mélissa Cléménard, éducatrice sportive spécialisée en activités physiques adaptées,
tél 06 07 08 58 51, mail actimutlannion@mutualite22.fr

US. PLOUBEZRE : le club de football à l'aube de ses 50 ans



Même si c'est le 7 novembre 1970 qu'a été transmis, au Journal Officiel, l'acte de naissance de l'US PLOUBEZRIENNE (que l'on nomme plus couramment aujourd'hui l'US PLOUBEZRE), acte signé de son 1^{er} président Arthur PRAT, c'est bien la saison 1971/1972 qui verra l'entrée du club en compétition au niveau de la 3^{ème} division de district des Côtes du Nord. Le temps d'une saison pour se mettre en jambe et finir en milieu de classement, ce sont ensuite trois montées successives que connaîtra le club pour accéder à la promotion de 1^{ère} division en 1975.

En 1989, une seconde équipe Sénior sera créée puis une troisième en 1997, trois équipes sénior qui existent encore aujourd'hui dans le club qui aura connu, à l'aube de ses 50 ans, son plus haut niveau sportif, la DHR (Division d'Honneur Régionale), durant la saison 2010/2011.

Aujourd'hui, le club regroupe près de 250 licenciés avec,

au delà de ses nombreux dirigeants et dirigeantes, des joueurs de tout âge allant de la catégorie Vétéran jusqu'à la catégorie U6. Avec un effectif restant stable au fil des années, cela démontre ainsi l'attrait des jeunes joueurs pour un club structuré offrant un encadrement de qualité dès leur entrée au sein de l'école de Football.

Une grande date de la saison est le traditionnel tournoi annuel de l'école de Football, fête qui rassemble près de 1000 joueurs sur deux journées et qui se déroule, en général courant mai (même si les dates pour cette saison 2020/2021 ne sont pas encore arrêtées)

Sous sa tunique bleue, le club de l'US PLOUBEZRE espère perdurer encore longtemps et continuer à offrir aux jeunes et moins jeunes de la commune et des alentours, la possibilité de s'adonner à leur passion qu'est le Football.

50 ans, c'est aussi le moment qu'a choisi le club pour s'offrir un nouveau "blason" et afficher clairement ses couleurs traditionnelles. Longue vie à l'Union Sportive Ploubezrienne.

Allez les Bleus

L'Union Nationale des Combattants de ploubezre



Cette année 2020 est particulière en raison de la pandémie due à la Covid 19. Cette pandémie a bouleversé nos vies quotidiennes en nous contraignant à respecter des règles de confinement, de distanciation et en limitant les rassemblements.

L'assemblée générale annuelle a pu se dérouler normalement, le 1^{er} Mars 2020, avant la période de confinement imposée à partir du 15 Mars. Ensuite, en raison des conditions sanitaires et conformément aux directives gouvernementales, les commémorations habituelles ont eu lieu, sans public et en comité restreint. Ces contraintes ont néanmoins permis de maintenir le devoir de Mémoire.

La journée nationale du souvenir des victimes de la déportation s'est déroulée en la seule présence de Mme la Maire, du président et d'un porte-drapeau de l'Union Nationale des Combattants. Lors de la commémoration du 8 Mai 1945, présidée par Mme la Maire, trois porte-drapeaux (UNC, Amicale des résistants du secteur Nord des Côtes d'Armor et Souvenir Français) étaient présents ainsi qu'un Maire-adjoint, un conseiller municipal et le président des anciens combattants. En ce quatre vingtième anniversaire des combats de Mai et Juin 1940, cette cérémonie du 8 Mai fût l'occasion d'avoir une pensée particulière pour les Ploubezriens, « morts pour la France », lors de ces affrontements, notamment autour de la poche de DUNKERQUE.

La cérémonie en mémoire de l'attaque du maquis de Kerguiniou, organisée à l'initiative de l'amicale des résistants du secteur nord des Côtes d'Armor, a pu se dérouler, le dimanche 24 Mai, en présence des Maires de TONQUEDEC et PLOUBEZRE et d'une assistance réduite composée notamment de porte-drapeaux. L'UNC PLOUBEZRE y était représentée.

En raison de cette Covid 19, tous les projets récréatifs et conviviaux de l'UNC envisagés cette année ont été annulés. En cette rentrée 2020, nous sommes confrontés au rebond de cette pandémie. De ce fait, nous ignorons si la commémoration de l'Armistice du 11 Novembre 1918 pourra avoir lieu et ceci dans quelles conditions.

Le virus, loin sans faut, n'a pas disparu. En conséquence, **protégez-vous...et protégez les vôtres...**



Contact - Demande de renseignements –

Union Nationale des Combattants de PLOUBEZRE :
Siège social Mairie de PLOUBEZRE.

Président : Hubert GARRIC - 06 22 53 54 01

mintoull22@laposte.net

Trésorier : Auguste GAC - 02 96 37 99 45



Création & Entretien

Christophe Le Bozec
Paysagiste

22300 PLOUBEZRE

06 31 38 93 02
christophe_lebozec@yahoo.fr

SMA

La commune de Ploubezre accueille depuis le mois d'octobre le club de SMA. Il s'agit d'un club de Stratégie et Maîtrise d'Adversaires ou plus simplement un club de self-défense alliant des techniques d'auto-défense, de pieds-poings mais aussi de travail au sol.

Le club est affilié au Contact Défense sous le contrôle de la FFKMDA (Fédération Française de Kick boxing, Muaythai et Disciplines Associées).

A travers nos cours, vous apprendrez à gérer une situation de stress, anticiper une situation de conflit et apporter une réponse adaptée à une agression en respectant la légitime défense.

Les cours seront dispensés par Anthony (moniteur fédéral et ceinture noire 2^{ème} degré) et Yann (en formation).

Les cours ont lieu tous les jeudis soir à la salle du Carec à PLOUBEZRE de 20h à 21h30.

Cours à partir de 16 ans (14 ans pour les enfants d'adhérents)



Plus d'infos :

Mail : Smabretagne@gmail.com

Facebook: Sma22bretagne

Internet : <https://smabretagne.wixsite.com/monsieur>

Instagram : Sma bretagne

Téléphone : 06 27 69 46 26 (Anthony)

La Ruche Artistique



La Ruche est une association loi 1901, créée en 2002, gérée par des bénévoles et animée par des professeurs rémunérés.

Nombre d'adhérents : 440. Nombre d'activités : 14

Siège social : Mairie de PLOUBEZRE Contact : Anne-Marie PICHON N° téléphone : 06 88 57 11 36

Site : www.association-la-ruche-artistique-ploubezre.com

Mail : anne.marie.pichon68@orange.fr

La Ruche Artistique : Capoeira

Animatrice : Charlotte TOSCANI

Enfants de 6 à 11 ans vendredi 17 h15

Lieu : Gymnase A PAUGAM

La Ruche Artistique : CPN Découverte nature/environnement pour les enfants : Club Connaître et Protéger la Nature

Animateur : Jakez LINTANF

Enfants à partir de 6 ans à 12 ans

1 cours par mois Samedi

Lieu : dans la nature

La Ruche Artistique : Théâtre

Animatrice: Marianne VINCENT

Pour enfants et ados à partir de 7 ans + adultes

Lieu : scène du CAREC

La Ruche Artistique : Les Petits Loupiots

Section proposée par les assistantes maternelles de la commune qui souhaitent se réunir avec les enfants dont elles ont la garde pour faire des activités manuelles

Lieu : Club-House Gymnase A PAUGAM

La Ruche Artistique : Danse contemporaine

Animatrice : Magali BLANC

Enfants de 4 à 14 ans mercredi après midi

Adultes : mercredi soir

Lieu : Salle de danse Gymnase A PAUGAM

La Ruche Artistique : Piano

Animateur : Alexandre BOULAI

Cours individuel enfants et adultes

Lundi , Mardi , Mercredi , Samedi

Lieu : Salle de musique longère du CAREC

La Ruche Artistique : Guitare

Animateur : Gabriel NOGUE & Thierry MORISSEAU

Cours individuels et collectifs enfants et adultes du lundi au samedi

Lieu : Salle de musique longère du CAREC

La Ruche Artistique : Flûte traversière métal & Irlandaise

Animatrice : Florence LE QUELLEC

Cours individuels enfants et adultes mardi

Lieu : Salle de musique longère du CAREC

La Ruche Artistique : Batterie

Animateur : Alain CARRE

Cours individuels enfants et adultes le jeudi

Lieu : Salle de musique longère du CAREC

La Ruche Artistique : Viole de Gambe

Animatrice: Nathalie LE GAOUYAT

Cours individuel et consort

Lieu : Salle de musique longère du CAREC

La Ruche Artistique : Peinture sur tous supports. Acrylique

Animatrice : Marie COTONEA

Adultes : mercredi ; jeudi ; vendredi

Lieu : Club-House Gymnase A.PAUGAM

La Ruche Artistique : Dessin peinture. Acrylique, pastel, aquarelle etc

Animatrice : Sonia PERE

Enfants : lundi et mardi 18h00

Lieu : Club-House Gymnase A.PAUGAM

La Ruche Artistique : Chorale « POLLEN »

Chef de Chœur : Alexandre BOULAI

Adultes : lundi soir 20h30-22h

Lieu : Club-House Gymnase A.PAUGAM

La Ruche Artistique : Vitraux – fusing

Animatrice : Aurélie HABASQUE-TOBIE

Atelier sur 1 samedi par mois (6 journées)

Lieu : Longère du CAREC

Danse contemporaine

Adultes :

Niveau découverte intermédiaire et initié.

L'art contemporain permet d'aborder le monde avec un regard nouveau. C'est en quelques sortes s'aventurer sur les traces des anciens pas et continuer son propre chemin.

Alors, venez vous immerger dans « le mouvement en mouvement » et vous baigner dans la dynamique et l'élan de la vague !

Ouvert à tous les niveaux, un temps de création est possible si les participants veulent y participer. Le thème qui se dégage pour cette année est : « l'équilibre des contraires »

Dans cet enjeu, les opposés s'attirent ou se repoussent et les extrêmes se bousculent pour faire naître le mouvement juste et nuancé . Venir avec en poche : une bonne dose de curiosité et un soupçon d'envie de poétiser le mouvement de sa vie !

Magali BLANC notre animatrice propose cette activité le mercredi soir .

Enfants :

L'enfance est le reflet de l'innocence que je cherche à développer à travers le mouvement dansé.

La joie de faire corps avec son inventivité invite le Danseur-Passager à de très beaux voyages !

Préparez vos bagages et entrez dans le monde de la danse !

Adolescents :

L'art de la danse offre le potentiel d'aller chercher en soi l'énergie pour dépasser ses limites, accentuer son rapport au corps, la géométrie de l'espace et la musicalité du temps.

Profiter de la vie en mouvement... c'est nourrir les possibles dans la légèreté et la force de la Création.

Contact :

Site : www.association-la-ruche-artistique-ploubezre.com

Mail : anne.marie.pichon68@orange.fr

Tél : 06 88 57 11 36



Association ASELP

Après une interruption brutale des activités au mois de Mars, celles-ci ont repris en septembre avec la prudence exigée par les autorités sanitaires.

Tous les adhérents ont été fidèles à leur activité respective, quelques personnes ne sont pas venues par précaution et les membres du bureau les comprennent.

Malgré ces déconvenues plusieurs sections sont en nette progression par rapport à l'an passé, notamment le yoga, le pilates, la gym tonic et douce, la randonnée pour ne citer que celles-là, nous attendons encore de nouvelles inscriptions.

Les Genets d'or sont maintenant rattaché à l'aselp leurs activités ont repris au CAREC (salle plus grande) et sont encadrés par Simon Hech, qui fait des animations (jeux, films, cartes etc..)



Le mot de la minorité

Gir an tu-enep

Nous tenons à remercier toutes les électrices et tous les électeurs qui nous ont apporté leur confiance par leur vote au second tour. Nous voulons également saluer l'ensemble des votants qui se sont exprimés. Par leur vote, ils ont témoigné leur attachement à notre démocratie locale.

Le résultat n'a pas été à la hauteur de nos attentes mais nous sommes profondément attachés à la démocratie et respectueux du résultat. Celui-ci engage dorénavant la nouvelle majorité de Mme la Maire pour les six années à venir. Pour agir, pour concerter.

Conscients également de nos obligations envers la population, nous saurons être présents dans les débats, défendre nos idées de façon respectueuse et constructive.

Car nous devons maintenant agir collectivement pour tous nos habitants face à la crise sanitaire et économique que nous subissons. Nous devons collectivement être solidaires et engagés pour sauvegarder notre modèle de vie breton.

Au quotidien et à vos côtés, les communes ont montré l'importance de leurs actions en faveur des habitants et plus particulièrement des plus démunis. Ploubezre doit se mobiliser pour tous.

Ploubezre doit également investir pour son avenir : soutenir les associations et leur apporter des solutions concrètes pour continuer leur activité dans le respect des règles sanitaires, développer les services pour les enfants dans les écoles.

Nous devons également engager des projets structurants pour notre commune afin qu'elle reste une commune solidaire et continue à accueillir de nouveaux habitants. Nous devons lancer l'aménagement du centre bourg afin de dynamiser l'activité des commerces et promouvoir les espaces publics comme l'habitat, la transformation du pôle Saint Louis pour en faire un pôle socio culturel au service de tous.

Conscients de cet engagement auprès de vous, nous serons à votre écoute. Vous pouvez nous solliciter pour des questions générales mais également si vous rencontrez des difficultés personnelles.

Ensemble pour Ploubezre

100^{ème} anniversaire de Louise L'escop

Louise L'ESCOP a fêté ce samedi 15 août son centième anniversaire à la résidence Paul Hernot en compagnie de sa famille et d'élus de Ploubezre.

Puis le mardi suivant, c'était au tour du personnel de la résidence de fêter l'évènement avec les pensionnaires de la structure avec desserts et chansons.

Durant sa vie active, Louise a exploité la ferme de Douar Nevez avec son époux Louis qui fut de très longues années conseiller municipal de notre commune.

Aujourd'hui, elle coule des jours paisibles entourée de son gendre, de ses sept petits-enfants et dix-sept arrière-petits-enfants.



Envie d'un moment
pour ne prendre soin que de vous, de vous relaxer ?
Cet instant, je vous le propose que ce soit pour
une épilation, une beauté du visage
un massage, une réflexologie plantaire.

mary-naturo-esthéticienne.fr
Tél. 06.85.72.26.24 (sur Rdv)

AGENDA 2020

NOVEMBRE

Samedi 28 : Comité participatif de Ploubezre

DECEMBRE

Jeudi 3 : 18h, atelier thématique concernant l'aménagement du centre bourg Téléthon,

Samedi 5 : Comité participatif de Ploubezre

Infos pratiques / Titouroù pleustrek

Mairie

Horaires d'ouverture :

- Lundi et samedi : de 9h à 12h
- Mardi, mercredi, jeudi, et vendredi : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Téléphone : 02 96 47 15 51

Courriel : mairie@ploubezre.fr

Site internet : www.ploubezre.fr

Permanence des élus (sur rendez-vous) :

Maire : Brigitte GOURHANT

- Les mercredis et samedis de 10h à 12h



1^{er} Adjoint : Jérôme LAFEUILLE

En charge de l'urbanisme, de l'habitat et du développement économique

- Jeudi de 10h00 à 12h00 et le samedi de 10h00 à 11h00



2^{ème} Adjoint : Françoise ALLAIN

En charge des affaires sociales et de la solidarité

- Le vendredi



3^{ème} Adjoint : Malek ZEGGANE,

En charge des travaux, de la voirie et des espaces verts

- Le samedi matin



4^{ème} Adjoint : Catherine GOAZIOU,

En charge de la vie scolaire, de l'enfance et la jeunesse

- Le mercredi de 10h00 à 11h00



5^{ème} Adjoint : Jean-Luc CHEVALIER,

En charge de l'environnement, de l'agriculture et du tourisme

- Le samedi de 9h00 à 10h00



6^{ème} Adjoint : Marie-Pierre LE CARLUER

En charge des finances

- Le vendredi de 9h30 à 11h30



7^{ème} Adjoint : Louis JEGOU

en charge de la vie associative, de la culture et du patrimoine



Conseiller Municipal Délégué :

François VANGHENT,

en charge de la démocratie participative



Conseiller Municipal Délégué :

Rodolphe BISS,

en charge de la communication



Écoles

École maternelle : 02 96 47 13 01

École élémentaire : 02 96 47 13 02

Services médicaux

Pôle Médical et Para-Médical :

2, rue François Tanguy-Prigent

Médecin Généraliste :

Docteur Alain CLECH : 02 96 47 14 15

Chirurgien-Dentiste :

Docteur Eric ESNAULT : 02 96 54 74 13

Cabinet Infirmier : 02 96 37 79 40

Christelle GUIGNARD

Anita LE BRAS

Sylvain LE NER

Masseurs Kinésithérapeutes : 02 96 47 14 44

Isabelle OLLIVIER

Podologue :

Nadège BLIGNE-JORET : 02 96 37 53 76

Médecin Généraliste : Docteur Olivier CAULAN

7, Rue Paul Salaun - Tél : 02 96 47 13 66

Chirurgiens-Dentistes : Docteur Ofelia VLAD

Docteur Andrei GROZA

4, Place de la Poste - Tél : 02 96 47 12 03

Pharmacie : Laurent BERNARD-GRIFFITHS

2, rue Pierre-Yvon Tremel - Parc Izellan - Tél : 02 96 47 15 31

Poste

Horaires d'ouverture :

Tous les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 14h15 à 17h15 et le samedi de 9h00 à 12h00

Horaires de levée du courrier :

Du lundi au vendredi 15h45

Le samedi à 10h45

Contact au 02 96 47 14 49

Déchèterie

La déchèterie du Creyo, ouverte à tous, horaires d'hiver :

les mardis, de 14 h à 18 h et samedis de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Les horaires des 10 autres Eco-relais ou déchèteries de la communauté d'agglomération, eux aussi ouverts à tous, sont à votre disposition à la mairie.

Date des encombrants :

Le retrait des encombrants se fait sur inscription. Contacter : LTC au : 02 96 05 55 55

Services d'urgence

SAMU : 15

Pompiers : 18

Police : 17

Gendarmerie nationale : PLESTIN LES GREVES - 02 96 35 62 18

(lundi, mercredi, vendredi, dimanche et fériés)

PLOUARET - 02 96 38 90 17

(mardi, jeudi, samedi)

Centre hospitalier : 02 96 05 71 11

Polyclinique du Trégor : 02 96 46 65 65



**Ouvert du lundi au samedi de 9h à 19h30
et le dimanche de 9h à 12h30**

Tél. 02 96 46 72 31

LA TURQUOISE

 PLOUBEZRE
02 96 91 52 16

Conduite accompagnée
 Conduite supervisée
 Perfectionnement
 Permis B

Ludo Conduite

02 96 37 60 09
 Lannion : 64, rue de Tréguier / Ker Huel 3, place St-Vies
 Ploubezre : 2, place de La Poste / Ploumilliau 3, place de L'Église

ANNE TAXI
 Présente sur les communes de

PLOUBEZRE/LANNION/
 PERROS GUIREC

06.07.49.73.32

Imp nivern bihan
 Rte de Perros 22300LANNION
 annetaxilannion@gmail.com
ANNE-TAXI.COM

TAXI

PIZZA À EMPORTER

Fabie Pizza
 Tél. 07 86 22 83 96
 Tous les Vendredi soirs
 Parking de la mairie de PLOUBEZRE

Actif **HAMON TAXI**

06.12.73.10.06
Transport médical assis
 Conventonné toutes caisses

COUVERTURE - ZINGUERIE
D. LE ROUX
 Neuf et Renovation

PLOUBEZRE 02 96 47 18 13

A2M THERMIE

02 96 38 96 98

Plomberie
 Chauffage
 Électricité
 Salle de bains
 Clés en main

RGE

David MESTRIC - Laurent MICHEL
 LE VIEUX-MARCHÉ, av. Lannion/Plouarn
 PLOUÑÉVÉ-MOËDEC, ZR. Beg Ar C'hra
 a2mthermie@gmail.com

TRÉGOR TAXIS
 -- 11 véhicules --
 Gares - Aéroports - Toutes distances
 Mise en route du compteur
 à la prise en charge

Lannion - Ploubezre - Trévou - Plouaret - Plestin
06 07 09 51 59

Aurélien Couverture

**Couverture - Zinguerie
 Neuf & Renovation**

Aurélien Padé / Kerbrézant - 22300 PLOUBEZRE
 Tél. 02 96 37 66 68

INTERIEUR & EXTERIEUR

**LE GUEN
 PEINTURE**

22148 CAVAN
 29160 PLOUIGNEAU
 Tél.: 02.96.37.41.38
 contact@leguenpeinture.fr

PROFESSIONNEL & PARTICULIER

Nous remercions nos annonceurs pour leur soutien